

marques de l'honorable député. Si l'ingénieur n'établit pas que l'honorable député est dans l'erreur, le quai ne sera pas construit.

M. SINCLAIR: Est-il vrai que M. John C. Douglas ait demandé ce quai?

L'hon. M. REID: M. Douglas l'a demandé et il l'a été aussi par d'autres personnes; nous avons aussi reçu des requêtes à cet effet.

M. SINCLAIR: Qu'importe les autres requêtes; qui a demandé ce quai?

L'hon. M. REID: En supposant que ce fût M. Douglas....

L'hon. M. BUREAU: Qui est M. Douglas?

L'hon. M. REID: C'est un membre de la législature provinciale; il représente cette circonscription.

L'hon. M. BUREAU: Est-il conservateur?

L'hon. M. REID: Oui, autant que je sache, mais cela n'est pas une raison pour qu'il néglige les intérêts de la circonscription qu'il représente. Il est membre de la législature provinciale; il est parfaitement excusable de demander des travaux dont son comté a besoin. Il est tout naturel que ses commettants s'adressent à lui pour faire parvenir leurs demandes aux autorités fédérales.

L'hon. M. BUREAU: M. Douglas est-il candidat?

L'hon. M. REID: Il est depuis plusieurs années, représentant de cette circonscription à la législature provinciale.

M. ROSS: Est-il candidat à la députation fédérale?

L'hon. M. REID: J'habite l'Ontario et je ne connais que les candidats de cette province. Je ne puis rien dire au sujet des candidats dans la Nouvelle-Ecosse.

M. ROSS: Le ministre prendra-t-il l'avis du représentant actuel de Cap-Breton-Sud (M. Carroll) relativement à cette dépense?

L'hon. M. REID: Je ne sais quel est celui que l'ancien ministre des Travaux publics a consulté. Je prends maintenant l'avis du représentant de la circonscription et j'agirai plus tard.

M. ROSS: C'est un peu tard.

M. McKENZIE: Le ministre nous dira peut-être les dimensions de ce quai. Quelle
[L'hon. M. Reid.]

en est la longueur. Quelle sera la profondeur de l'eau à son extrémité ou sur le côté. A-t-il acheté le terrain et combien coûtera-t-il?

L'hon. M. REID: On se propose de construire un quai de 100 pieds de longueur par 20 pieds de largeur avec un coude à l'est du côté du large. Le propriétaire demande \$300 pour le terrain.

M. McKENZIE: Le ministre ne dit pas quelle sera la profondeur de l'eau au bout de ces cent pieds.

L'hon. M. REID: Le plan indique qu'il y a 12 pieds et trois pouces d'eau près du coude et de 16 pieds et neuf pouces à 17 pieds et six pouces d'eau au bout du quai.

M. SINCLAIR: A marée basse?

L'hon. M. REID: Le plan n'indique pas si c'est à marée haute ou à marée basse. L'honorable député connaît-il la différence des marées à cet endroit?

M. McKENZIE: La mer ne doit guère monter à cet endroit vu qu'il se trouve assez en amont. Je désire faire observer de nouveau au ministre qu'il est étrange que le ministère entreprenne de construire dans la rivière Sydney un quai de 100 pieds de longueur afin d'atteindre le milieu de la rivière pour avoir assez d'eau lorsqu'il y a d'abondantes facilités en aval où se trouve le véritable port. Il y a quelques années, s'est déroulé à Sydney un procès intéressant au cours duquel on a tenté de prouver que la rivière Sydney n'était pas navigable en amont du ruisseau de Westworth qui est situé à environ deux milles plus bas du port que l'emplacement projeté de ce quai. Voici que le Gouvernement remonte deux milles plus haut pour construire un quai de 100 pieds de longueur, afin d'atteindre le chenal, vu que l'eau n'a quelque profondeur que dans le chenal à l'endroit où il passe sous le pont. Cette conduite est étrange et, si le ministre se renseigne, il constatera que tout ce que je dis est vrai. Dans cette ville habite un homme très distingué qui était intéressé dans le procès et qui est maintenant président du bureau des pensions. Je parle de M. Ross qui vivait alors à Sydney et qui dira au ministre, si celui-ci juge à propos de le lui demander, que la rivière Sydney n'est pas navigable au delà du ruisseau de Westworth où M. Ross avait son logis. Je ne saurais protester trop vivement contre cette dépense.

Nouveau-Brunswick.—Grande-Anse. — Réparations au brise-lames, \$2,000.